

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MANCHE

DELEGATION DE DROIT DE VOTE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Cette délégation et les pouvoirs doivent **impérativement** être retournés à la Fédération des Chasseurs 20 jours avant la date de l'assemblée générale sous peine de nullité

POUR LES CHASSEURS INDIVIDUELS (maximum 10 voix en plus de la sienne)

Porteur de pouvoir :

Monsieur : Adresse :
.....
.....

Collez le timbre vote ici	Signature du chasseur
---------------------------	-----------------------

Chasseurs : Ne coller que les timbres : TIMBRE VOTE 2015/2016 – Département 50

Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur	Signature du chasseur
CHASSEUR 1 Collez le timbre ici	CHASSEUR 2 Collez le timbre ici	CHASSEUR 3 Collez le timbre ici	CHASSEUR 4 Collez le timbre ici	CHASSEUR 5 Collez le timbre ici	CHASSEUR 6 Collez le timbre ici	CHASSEUR 7 Collez le timbre ici	CHASSEUR 8 Collez le timbre ici	CHASSEUR 9 Collez le timbre ici	CHASSEUR 10 Collez le timbre ici

